



Commémoration du vingtième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982

**Cinquante-septième session de l'Assemblée générale
9 et 10 décembre 2002**

Programme

Lundi 9 décembre 2002

10h 00 - 13h 00 **Salle de l'Assemblée générale** (réunion commémorative)

Ouverture de la séance commémorative par le Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale

Déclarations:

M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies

S.E. Dr. Ugo Mifsud Bonnici (ancien Président de Malte), rendant un hommage particulier à feu
l'Ambassadeur Arvid Pardo

S.E. M. l'Ambassadeur Tommy Koh de Singapour, Président de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le
droit de la mer (1981-1982)

Présidents des cinq groupes régionaux

S.E. M. l'Ambassadeur Don MacKay de la Nouvelle-Zélande, Président de la douzième Réunion des États Parties à la
Convention des Nations Unies sur le droit de la mer

S.E. M. l'Ambassadeur Martin Belinga-Eboutou du Cameroun, Président de l'Assemblée de l'Autorité internationale des
fonds marins

M. Satya N. Nandan, Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins

M. Gilbert Guillaume, Président de la Cour internationale de Justice

M. Dolliver Nelson, Président du Tribunal international du droit de la mer

M. Peter Croker, Président de la Commission des limites du plateau continental



Autres activités

Exposés scientifiques sur les nouvelles découvertes relatives aux océans

(Auditorium de la bibliothèque Dag Hammarskjöld)

13h 30 - 14h 15 Dr. Kim Juniper, professeur au Département des sciences biologiques de l'Université du Québec, Canada
• Les écosystèmes des bouches hydrothermales

14h 15 - 15h 00 Dr. Peter A. Rona, professeur de géologie, des sciences de la mer et des sciences du littoral à
l'Université Rutgers, États-Unis d'Amérique
• Les nouvelles découvertes de minéraux

Réunions et débats organisés parallèlement
(Salle du Conseil économique et social et Salle du Conseil de tutelle)

15 h 00 - 18 h 00 Thème: **Le dynamisme de la Convention : Défi du présent et solutions futures***

*Le thème principal, divisé en six sujets, sera débattu au sein de deux groupes, comme suit:

GROUPE I

- I. L'Autorité internationale des fonds marins: l'institution pour gérer « le patrimoine commun de l'humanité »
- II. Les limites maritimes: la nécessité d'établir des frontières maritimes sûres
- III. Le règlement des différends: le mécanisme indispensable de la Convention

GROUPE II

- IV. La mise en application de la Convention: le défi d'assurer l'effectivité de ses règles (rôle des acteurs non-étatiques, l'approche régionale)
- V. Les concepts émergents pour le développement et le renforcement du régime juridique pour les océans (l'approche basée sur l'écosystème, les zones marines protégées et l'intendance (« stewardship ») pour une meilleure gestion des océans)
- VI. Les outils de changement: la procédure d'amendement

18 h 30 - 20 h 30 **Réception** (Vestibule des visiteurs - 46ème rue et 1ère avenue)



Mardi 10 décembre 2002

Salle de l'Assemblée générale

Débat général sur le point 25 « Les océans et le droit de la mer » et adoption des résolutions

10 h 00 - 13 h 00 Séance plénière du matin

15 h 00 - 18 h 00 Séance plénière de l'après-midi



Autres activités

(Auditorium de la bibliothèque Dag Hammarskjöld)

13h 00 - 14h 15 Discovery Channel. « La planète bleue » (« Blue Planet : Seas of Life »)

NOTE:

9 h 00 **Cérémonie de dépôt d'instruments et autres** (Le foyer ouest. attenant à la salle de l'Assemblée générale)

Afin d'obtenir une participation universelle, une cérémonie de dépôt d'instruments sera organisée le 9 décembre à l'attention des États qui ont l'intention de déposer leurs instruments de ratification ou d'adhésion à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et à l'Accord concernant l'application de la partie XI de la Convention.

Parallèlement, il sera également possible, pour les États qui le désireront, de déposer leurs cartes marines indiquant les limites extérieures de la mer territoriale, zone économique exclusive et du plateau continental, et/ou leurs listes de coordonnées géographiques des points précisant le système géodésique utilisé.